

MODIFICATION DES CONDITIONS ET TARIFS AU 21 MAI 2024 POUR LES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

Vous trouverez ci-après les évolutions des conditions et tarifs de nos produits et services, applicables au sein des agences de BNP Paribas Nouvelle Calédonie à compter du 21 mai 2024.

Les conditions et tarifs indiqués en **bleu** sont ceux modifiés, le reste de ces conditions et tarifs est sans changement. Vous pouvez consulter l'ensemble de nos conditions tarifaires sur le site mabanquenouvellecaledonie.bnpparibas* ou en agence BNP Paribas Nouvelle Calédonie.

- Vous pouvez refuser les nouvelles conditions tarifaires liées à la gestion de votre compte de dépôt en résiliant la convention de compte de dépôt sans frais avant le 21 mai 2024.
- En cas d'évolution des tarifs de votre carte, vous pouvez également résilier votre contrat carte sans frais avant le 21 mai 2024.

En l'absence de notification écrite de votre part valant résiliation de la convention de compte de dépôt et/ou, le cas échéant, de votre contrat carte adressée avant le 21 mai 2024, nous considérons que vous avez accepté l'application des nouvelles conditions tarifaires.

- Pour tout autre produit ou service concerné par une modification tarifaire, reportez-vous aux conditions de résiliation prévues dans le contrat relatif à ce produit ou service.

Nos tarifs sont exprimés en XPF hors taxes et toutes taxes comprises (TOF au taux de 6% actuellement en vigueur).

Votre conseiller BNP Paribas Nouvelle Calédonie se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour toute opération qui ne figurerait pas dans ce document.

* Coût de connexion à Internet selon opérateur.



Généralités

Principales dates de valeur applicables aux opérations domestiques (en XPF en Nouvelle-Calédonie et en Euro en France) :

Opérations au crédit	
Versement d'espèces	J ouvré DO
Remise de chèque	J + 1 ⁽¹⁾ ouvré DC ⁽²⁾
Remise d'effet de commerce	J + 4 calendrier ⁽³⁾ DR
Encaissement de virement	J DR
Remise d'avis de prélèvement	J DR
Remise de factures cartes	J DR
Autres encaissements	J DR

Opérations au débit	
Retrait d'espèces	J ouvré DO
Chèque émis	J - 1 ouvré DC
Effet de commerce domicilié	J - 1 calendrier DR
Virement émis	J DO
Paiement d'avis de prélèvement	J DO
Autres décaissements	J DO

DO = Date d'opération ; DR = Date de règlement ; DC = Date de comptabilisation.

(1) Jour ouvré : selon les critères de la Banque de France, du lundi au vendredi même si l'agence BNP Paribas Nouvelle Calédonie est ouverte le samedi.

(2) Le jour de comptabilisation peut être égal au jour de votre dépôt avant 16h00 si vous réalisez l'opération dans un automate ou le lendemain ouvré dans les autres cas.

(3) Sous réserve que la remise soit reçue au minimum 6 jours ouvrés (télétransmission) ou 7 jours ouvrés (support papier) avant l'échéance.

Financer votre cycle d'exploitation



La tarification des financements se compose d'intérêts liés à l'utilisation du montant du crédit et de commissions dont les principales sont les suivantes :

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
Frais de mise en place et de renouvellement			
Facilité de Caisse, Découvert, Crédit de Trésorerie et Escompte	0,75% du montant principal du crédit avec un minimum de 6 563 XPF	0,795% du montant principal du crédit avec un minimum de 6 957 XPF	
Crédit par caisse			
Découvert et Facilité de Caisse Commission de découvert : <i>se calcule sur le plus fort découvert de chaque mois</i>	0,25%	0,265%	Perçue trimestriellement, son montant est plafonné à la moitié des intérêts débiteurs.
Mobilisation de créances			
Ligne d'avance sur factures Commission d'utilisation : <i>définie contractuellement à la mise en place de la ligne</i>	Minimum 8 711 XPF par trimestre	Minimum 9 234 XPF par trimestre	En fonction des conditions d'utilisation prévues au contrat.
Ligne de cession de créances "Dailly"			
• Frais de gestion	Minimum 20 048 XPF par trimestre	Minimum 21 251 XPF par trimestre	En fonction de l'utilisation ⁽¹⁾
• Notification des factures	3 341 XPF par notification	3 542 XPF par notification	(+) Frais d'envoi en recommandé
• Lettre de relance	3 341 XPF par lettre	3 542 XPF par lettre	(+) Frais d'envoi en recommandé
• Réédition d'un bordereau de décompte des commissions	370 XPF	392 XPF	Par bordereau
Engagements par signature			
• Commission d'utilisation	Taux annuel avec un minimum de 3 282 XPF par trimestre	Taux annuel avec un minimum de 3 479 XPF par trimestre	Commission perçue trimestriellement et d'avance. Renseignez-vous auprès de votre Chargé d'Affaires.
• Établissement d'un acte simple	À partir de 7 160 XPF	À partir de 7 589 XPF	
• Établissement d'un acte complexe	À partir de 17 900 XPF	À partir de 18 974 XPF	Consultez votre Chargé d'Affaires.
• Avenant	À partir de 7 279 XPF	À partir de 7 716 XPF	Modification apportée à l'acte d'origine.
• Demande de traiter en urgence de toute opération liée à un engagement	À partir de 29 833 XPF	À partir de 31 623 XPF	Perçu à l'événement en sus des autres frais. Contactez votre chargé d'affaires.

(1) Nombre de factures cédées, présentation tardives des créances, etc.

Financer vos investissements



Pour financer vos investissements à moyen et long terme, vous avez le choix entre un financement à taux fixe et un financement à taux variable.

- **Le taux fixe sur le montant en principal du crédit** est à favoriser en cas d'anticipation de forte hausse des taux d'intérêt, car **il vous offre une protection totale contre cette hausse**.
- Au contraire, en cas d'anticipation de forte baisse des taux, c'est le **financement à taux variable sur le montant en principal du crédit qui vous permettra de bénéficier de la baisse des taux d'intérêt. Le taux variable présente un risque lié aux fluctuations du taux sur la durée du financement.** Nos Salles des marchés peuvent vous proposer des solutions en termes de couverture de risque de taux. Votre chargé d'affaires se tient à votre disposition pour vous présenter ces différentes offres.

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
Crédits d'investissement			
• Mise en place de crédits d'investissements	0,5% du montant en principal du crédit min. 17 900 XPF	0,53% du montant en principal du crédit min. 18 974 XPF	Les indemnités sont définies dans le contrat de prêt.
• Indemnités pour remboursement anticipé	48 210 XPF minimum par dossier	51 103 XPF minimum par dossier	
• Réédition d'un plan de remboursement	3 461 XPF	3 668 XPF	
• Décompte de remboursement anticipé	5 728 XPF par décompte	6 072 XPF par décompte	

Retrouvez sur notre site mabanquenuvelledonnie.bnpparibas plus d'informations sur nos solutions d'accompagnement dans vos projets à court ou moyen long terme et les avantages qu'elles peuvent vous apporter.

Retrouvez également le portail de la transition énergétique "Change to green" et nos offres d'accompagnement en partenariat avec la société Économie d'Énergie. changetogreen.fr.

Tenue de compte



Votre compte est arrêté selon la périodicité choisie (mensuelle ou trimestrielle). Cette action permet de calculer, s'il y a lieu, les intérêts et commissions liés à l'utilisation du compte.

→ 1 - COMMISSIONS ET FRAIS DE GESTION DE COMPTE EN XPF ET EN DEVICES

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
Commission de découvert⁽¹⁾	0,25%	0,265%	Elle est calculée sur la base des plus forts découverts mensuels, plafonnée à la moitié des intérêts débiteurs. Elle est perçue à la fin de chaque période d'arrêt de votre compte. Son montant sera réduit pour les comptes en XPF si le TEG est supérieur au taux d'usure.
Frais de gestion de compte⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • En francs Pacifique • En devises 	11 277 XPF minimum par trimestre 6 205 XPF minimum par mois par compte	11 953 XPF minimum par trimestre 6 578 XPF minimum par mois par compte	Ils sont dus en contrepartie des services rendus par la Banque pour la gestion et le suivi quotidien des comptes du client. En outre, toute opération spécifique réalisée par la Banque ⁽²⁾ fait l'objet d'une tarification particulière. Les frais de tenue de compte sont prélevés dans la monnaie de tenue de compte à la fin de chaque période d'arrêt.
Tenue de compte inactif (au sens de l'article L 312-19 du Code monétaire et financier)	3 580 XPF par an ⁽³⁾ et par compte courant	3 795 XPF par an ⁽³⁾ et par compte courant	

→ 2 - SERVICES ASSOCIÉS À LA TENUE DE COMPTE

Relevés de compte 1^{er} exemplaire <ul style="list-style-type: none"> • Périodicité mensuelle • Périodicité bimensuelle • Périodicité décadaire • Périodicité quotidienne 	Sans frais 215 XPF 430 XPF 4 296 XPF	Sans frais 228 XPF 455 XPF 4 554 XPF	Classement par date comptable, date de valeur ou nature d'opération. Les relevés de compte électroniques ont la même tarification que les relevés en papier.
Option Exemplaire supplémentaire <ul style="list-style-type: none"> • Périodicité mensuelle • Périodicité bimensuelle • Périodicité décadaire • Périodicité quotidienne • Duplicata de relevé de compte 	215 XPF 430 XPF 644 XPF 4 511 XPF 1 419 XPF	228 XPF 455 XPF 683 XPF 4 781 XPF 1 504 XPF	Classement par date comptable, date de valeur ou nature d'opération. Les relevés de compte électroniques ont la même tarification que les relevés en papier.

(1) Voir les Conditions particulières de votre convention de compte.

(2) Notamment opposition sur chèques, carte bancaire, remises d'effets, avis de prélèvement.

(3) À concurrence du solde disponible sur ledit compte.



→ 3 - PRESTATIONS LIÉES AU TRAITEMENT DES INCIDENTS SUR COMPTE

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
Comptes courants débiteurs <ul style="list-style-type: none"> Lettre d'information - À partir de la 2^e lettre 	4 057 XPF par lettre	4 301 XPF par lettre	
Incidents sur comptes de prêts <ul style="list-style-type: none"> Cantonement amortissement prêt Relance échéance impayée 	5 967 XPF 4 057 XPF par lettre	6 325 XPF 4 301 XPF par lettre	Par amortissement annulé.
Frais par saisie <ul style="list-style-type: none"> Frais par opposition à tiers détenteur, par saisie-attribution ou par saisie-conservatoire Frais par saisie administrative 	11 933 XPF par saisie		Non taxable
	10% du montant dû au Trésor public, dans la limite d'un plafond de 11 933 XPF Plafond applicable par ATD ⁽¹⁾		Non taxable

→ 4 - TENUE ADMINISTRATIVE, JURIDIQUE ET COMPTABLE

Actualisation administrative et juridique <ul style="list-style-type: none"> Rémunère l'actualisation administrative et informatique de votre dossier (situation juridique, fiscale et comptable) 	De 25 955 XPF à 142 959 XPF par an pour l'ensemble des comptes détenus	De 27 512 XPF à 151 537 XPF par an pour l'ensemble des comptes détenus	En fonction de la taille de l'entreprise et de la complexité des travaux d'actualisation
---	--	--	--

(1) Nouvel article L262, 5° du Livre des Procédures Fiscales.



→ 1 - OPÉRATIONS AU CRÉDIT

Versements et encaissements

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
II. CHÈQUES			
Remises			
• En agence BNP Paribas ou BWF	Sans frais	Sans frais	Sauf accès à un service particulier faisant l'objet d'une convention spécifique
• Sur une autre banque du Territoire	Sans frais	Sans frais	
• Bordereaux de remise de chèque	Sans frais	Sans frais	
III. EFFETS DE COMMERCE			
Sur support papier ⁽¹⁾			
• Frais pour la remise	1 820 XPF	1 929 XPF	Lorsque les effets sont pris à l'escompte, il est perçu, en plus des commissions de service décrites dans cette rubrique, des intérêts et frais dont le minimum est de 644 XPF par effet
• Frais par effet	549 XPF	582 XPF	
V. AVIS DE PRÉLÈVEMENT			
Prélèvement permanent			
• Création d'un dossier	609 XPF	645 XPF	
• Modification d'un dossier	513 XPF	544 XPF	
• Par échéance	146 XPF	154 XPF	
VI. CARTES			
Impayés tous réseaux	2 983 XPF par opération imputée	3 162 XPF par opération imputée	
VII. GESTION DES CONTRATS COMMERÇANTS			
• Ouverture, modification, clôture	2 387 XPF par intervention	2 530 XPF par intervention	
• Inactivité du contrat	2 387 XPF par mois par contrat	2 530 XPF par mois par contrat	
• Questionnaire PCI ⁽²⁾ : absence de questionnaire	119 332 XPF par mois	126 492 XPF par mois	

(1) Remise 7 jours ouvrés avant échéance.

(2) Taux de transformation = Transactions transformées en € / Transactions éligibles au DCC (voir définition supra).


Traitement des incidents et prestations diverses liés aux opérations de versements et encaissements

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
Impayés			
• Chèque sans provision	Sans frais	Sans frais	
• Chèque (autres motifs)	2 339 XPF	2 479 XPF	
• Demande de certificat de non-paiement auprès d'un autre établissement	2 387 XPF	2 530 XPF	
• Effet			
– Information par télétransmission	1 062 XPF	1 126 XPF	
– Information par support papier	2 303 XPF	2 441 XPF	Si un protêt est demandé par le bénéficiaire, les frais sont à sa charge
• Prélèvement européen SEPA	1 790 XPF	1 897 XPF	
Opérations diverses sur effets			
• Demande de restitution d'effets	549 XPF	582 XPF	Plus récupération des éventuels frais de téléx, téléphone, etc.
• Avis de sort	2 458 XPF	2 606 XPF	Plus frais de réclamation facturés à la banque
• Autres opérations (réclamation, prorogation, changement de domiciliation)	2 458 XPF	2 606 XPF	
Opérations diverses sur prélèvement			
• Modification, annulation d'une remise ou d'une opération	1 754 XPF par remise ou par opération	1 859 XPF par remise ou par opération	
• Demande de preuve	2 864 XPF par demande de preuve reçue de la banque du débiteur	3 036 XPF par demande de preuve reçue de la banque du débiteur	

→ 2 - OPÉRATIONS AU CRÉDIT
Paiements et règlements

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
I. ESPÈCES			
Retrait	Sans frais	Sans frais	Sauf accès à un service particulier faisant l'objet d'une convention spécifique
II. CHÈQUES			
Paiement d'un chèque sur place (Nouvelle-Calédonie ou Wallis et Futuna)	Sans frais	Sans frais	Sauf accès à un service particulier faisant l'objet d'une convention spécifique
Émission de chèque de banque	1 229 XPF par chèque	1 303 XPF par chèque	



	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
III. EFFETS DE COMMERCE			
Paie ment			
<ul style="list-style-type: none"> Échéance avisée Instruction de paiement non reçue 	Sans frais 3 079 XPF par échéance	Sans frais 3 263 XPF par échéance	
IV. VIREMENTS			
Virement de trésorerie			
<ul style="list-style-type: none"> Par télétransmission Sur support papier 	883 XPF 2 983 XPF	936 XPF 3 162 XPF	
VI. CARTE VISA BUSINESS			
<ul style="list-style-type: none"> Cotisation annuelle 	7 160 XPF par an	7 589 XPF par an	La carte VISA BUSINESS vous permet de régler vos fournisseurs, vos frais de déplacements professionnels et d'effectuer des retraits en France et à l'Étranger, en bénéficiant de garanties d'assistance et d'assurances adaptées à votre vie professionnelle

Commissions sur opérations

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
Retraits aux distributeurs			
<ul style="list-style-type: none"> Sur place : Nouvelle-Calédonie ou Wallis et Futuna <ul style="list-style-type: none"> Distributeurs BNP Paribas Global Network et banques partenaires du réseau Global Alliance⁽¹⁾ Autres distributeurs 	Sans frais 1,00% avec minimum de 119 XPF par retrait	Sans frais 1,06% avec minimum de 126 XPF par retrait	
<ul style="list-style-type: none"> Hors place (Métropole, DROM, Polynésie Française) <ul style="list-style-type: none"> Distributeurs BNP Paribas Global Network et banques partenaires du réseau Global Alliance Autres distributeurs 	Sans frais 2,90% + 430 XPF par retrait	Sans frais 3,07% + 455 XPF par retrait	
<ul style="list-style-type: none"> Retraits aux guichets des agences hors BNP Paribas <ul style="list-style-type: none"> Sur place : Nouvelle-Calédonie ou Wallis et Futuna Hors place (Métropole, DROM, Polynésie Française) 	1,00% + 597 XPF par retrait 2,90% + 597 XPF par retrait	1,06% + 632 XPF par retrait 3,07% + 632 XPF par retrait	

(1) Les retraits d'argent par carte effectués aux distributeurs automatiques du Groupe BNP Paribas (BNP Paribas Global Network) ou des banques partenaires à l'étranger au titre de l'accord Global Alliance sont exempts de commissions bancaires (hors commissions de change).



	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
Frais divers			
• Réédition du code secret	895 XPF par opération	949 XPF par opération	
• Modification du plafond de paiement ou de retrait	418 XPF par opération	443 XPF par opération	
• Recherche de document, demande de facturette ou de justificatif de retrait	1 539 XPF par opération	1 632 XPF par opération	
• Remplacement ou réfection de carte	716 XPF par opération	759 XPF par opération	
• Mise en opposition (perte ou vol)	895 XPF par opération	949 XPF par opération	
• Impayé de prélèvement pour insuffisance de provision	1 492 XPF par opération	1 581 XPF par opération	
• Frais de recommandé	489 XPF par courrier	519 XPF par courrier	
• Frais de différé	Consultez votre chargé d'affaires		
• Fourniture de renseignements destinés au contrôle annuel des sociétés par les commissaires aux comptes	16 706 XPF	17 709 XPF	



Traitement des incidents et prestations diverses liés aux opérations de paiements et règlements impayés

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
I. IMPAYÉS			
Chèques rejetés pour défaut de provision			
<ul style="list-style-type: none"> Chèques impayés⁽¹⁾ (décaissement) <ul style="list-style-type: none"> Chèques émis sans provision ≤ 5 967 XPF Chèques émis sans provision > 5 967 XPF 	<p>3 580 XPF par rejet</p> <p>5 967 XPF par rejet</p>	<p>3 795 XPF</p> <p>6 325 XPF</p>	
Autres moyens de paiement			
<ul style="list-style-type: none"> Effet rejeté pour défaut de provision Prélèvement rejeté pour défaut ou insuffisance de provision Autres motifs de rejet de prélèvement <ul style="list-style-type: none"> En agence Par banque électronique 	<p>2 387 XPF</p> <p>2 387 XPF</p> <p>1 671 XPF</p> <p>1 432 XPF</p>	<p>2 530 XPF</p> <p>2 530 XPF</p> <p>1 771 XPF</p> <p>1 518 XPF</p>	<p>Si le montant de l'effet est inférieur à 2 387 XPF les frais perçus sont à hauteur du montant de l'effet.</p> <p>Si le montant du prélèvement est inférieur à 2 387 XPF les frais ne seront pas perçus</p>
II. OPPOSITIONS			
<ul style="list-style-type: none"> Sur chèque émis <ul style="list-style-type: none"> En agence Par banque électronique Sur prélèvement <ul style="list-style-type: none"> En agence Par banque électronique 	<p>3 115 XPF</p> <p>1 253 XPF</p> <p>1 492 XPF</p> <p>1 432 XPF</p>	<p>3 301 XPF</p> <p>1 328 XPF</p> <p>1 581 XPF</p> <p>1 518 XPF</p>	
III. REJET SUR VIREMENT			
<ul style="list-style-type: none"> Pour coordonnées bancaires erronées ou compte clos Frais de non-exécution de virement permanent pour insuffisance ou défaut de provision 	<p>835 XPF</p> <p>2 287 XPF</p>	<p>885 XPF</p> <p>2 530 XPF</p>	<p>Si le montant du virement est inférieur à 2 287 XPF, les frais ne seront pas perçus</p>

(1) Ces forfaits comprennent les frais d'impayés, la lettre d'injonction, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné, le blocage de provision sur chèque impayé, l'établissement d'un certificat de non-paiement et à la déclaration à l'IEOM pour chèque payé pendant la période d'interdiction bancaire, ainsi que les frais d'envoi en recommandé.



→ 1 - OPÉRATIONS AU CRÉDIT

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
I. VIREMENTS			
Autres commissions éventuelles			
<ul style="list-style-type: none"> • Avis d'opéré papier virements reçus • Commission de change sur virement reçu 	<p>107 XPF par virement reçu</p> <p>0,25% (minimum 2 387 XPF)</p>	<p>114 XPF par virement reçu</p> <p>0,265% (minimum 2 530 XPF)</p>	
II. ENCAISSEMENT DE CHÈQUES PAYABLES À L'ÉTRANGER			
<ul style="list-style-type: none"> • Chèque émis dans la monnaie du pays sur lequel il est tiré (y compris chèque en euros tiré sur un pays de la zone euro) • Chèque émis dans une autre monnaie que celle du pays sur lequel il est tiré 	<p>1‰ minimum 2 088 XPF maximum 23 711 XPF</p> <p>1‰ minimum 2 148 XPF maximum 13 126 XPF</p>	<p>1,06‰ minimum 2 214 XPF maximum 25 134 XPF</p> <p>1,06‰ minimum 2 277 XPF maximum 13 914 XPF</p>	<p>(+) Éventuelle commission de change</p> <p>(+) Éventuelle commission de change</p>
III. ENCAISSEMENT D'EFFETS PAYABLES À L'ÉTRANGER			
<ul style="list-style-type: none"> • Remises libres <ul style="list-style-type: none"> - Encaissement - Envoi à l'acceptation - Message Swift - Courrier express sécurisé - Demande de sort ou interventions diverses 	<p>1‰, min. 4 535 XPF maxi. 84 129 XPF</p> <p>4 773 XPF par effet</p> <p>3 103 XPF</p> <p>3 699 XPF par pli envoyé</p> <p>4 893 XPF</p>	<p>1,06‰, min. 4 807 XPF maxi. 89 177 XPF</p> <p>5 060 XPF par effet</p> <p>3 289 XPF</p> <p>3 921 XPF par pli envoyé</p> <p>5 186 XPF</p>	<p>(+) Éventuelle commission de change</p>



→ 2 - OPÉRATIONS AU DÉBIT

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
I. VIREMENTS INTERNATIONAUX TIERS			
Commission de change			
<ul style="list-style-type: none"> Sur support papier 	1% , min. 1 790 XPF maxi. 7 876 XPF	1,06%, min. 1 897 XPF maxi. 8 348 XPF	
III. AUTRES COMMISSIONS ÉVENTUELLES			
<ul style="list-style-type: none"> Avis d'opéré papier virements internationaux émis Frais d'intervention pour modification d'instructions Sans frais pour le bénéficiaire (frais OUR) 	107 XPF par virement émis 1 671 XPF par virement 2 506 XPF par virement	114 XPF par virement émis 1 771 XPF par virement 2 656 XPF par virement	
IV. RÈGLEMENT DE CHÈQUES ÉMIS EN FAVEUR DE L'ÉTRANGER			
<ul style="list-style-type: none"> En XPF sans change En XPF avec change En devises sans change En devises avec change 	1,5% , min. 3 222 XPF , maxi. 30 430 XPF 1,5% , min. 6 086 XPF , maxi. 30 430 XPF 0,5 à 1% , min. 3 222 XPF , maxi. 30 430 XPF 1,5% , min. 6 086 XPF , maxi. 30 430 XPF	1,59% , min. 3 415 XPF , maxi. 32 255 XPF 1,59% , min. 6 451 XPF , maxi. 32 255 XPF 0,53 à 1,06% , min. 3 415 XPF , maxi. 32 255 XPF 1,59% , min. 6 451 XPF , maxi. 32 255 XPF	(+) Éventuelle commission de change
V. RÈGLEMENT D'EFFETS PAYABLES À L'ÉTRANGER⁽¹⁾			
<ul style="list-style-type: none"> Remises libres - Commission d'encaissement - Présentation à l'acceptation - Message Swift - Courrier express sécurisé - Demande de sort ou interventions diverses 	1% , min. 4 535 XPF maxi. 84 129 XPF 4 773 XPF par effet 3 103 XPF 3 699 XPF par pli envoyé 4 893 XPF	1,06% , min. 4 807 XPF maxi. 89 177 XPF 5 060 XPF par effet 3 289 XPF 3 921 XPF par pli envoyé 5 186 XPF	(+) Éventuelle commission de change

(1) L'ensemble de ces frais est normalement à la charge du remettant à l'étranger. Exceptionnellement, ils peuvent être à la charge du tiré. La commission de change due pour les opérations en devises est à la charge du tiré.



→ 1 - BANQUE EN LIGNE

Ma Banque Entreprise :

- Sur Internet: <https://mabanquenouvellecaledonie.bnpparibas>
- Sur mobile et tablette: application Ma Banque Entreprise

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
Abonnement banque en ligne MaBanque Corpo	3 103 XPF par mois	3 289 XPF par mois	

→ 2 - ÉCHANGE DE FICHIERS

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
SENS CLIENT / BANQUE	Transmission d'ordres de virements, de transferts internationaux, de virements de trésorerie, de prélèvements, de remises LCR/BOR, de bons à payer LCR/BOR.		
EBICS T			
• Abonnement	2 804 XPF par mois	2 973 XPF par mois	
• Fichier supplémentaire (au-delà de 20 fichiers par mois)	117 XPF par fichier	124 XPF par fichier	Les 20 premiers fichiers par mois sont gratuits
• Validation des remises			
- Validation par fax des remises télétransmises	2 983 XPF par remise	2 983 XPF par remise	Commission non taxable
- Validation dématérialisée des remises télétransmises	Sans frais	Sans frais	
EBICS TS			
• Abonnement	6 623 XPF par mois	7 020 XPF par mois	
• Fichier supplémentaire (au-delà de 50 fichiers par mois)	126 XPF par fichier	134 XPF par fichier	Les 50 premiers fichiers par mois sont gratuits
	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
SENS BANQUE / CLIENT	Relevés de comptes, avis d'opérés ou comptes rendus applicatifs PSR au format CFONB ou XML, relevés LCR/BOR, mouvements à comptabilisation future... Écriture : enregistrement comportant des informations fonctionnellement utiles à l'entreprise.		
EBICS T/TS			
• Abonnement	7 816 XPF par mois	8 285 XPF par mois	
• Pour 100 enregistrements format CFONB	937 XPF	993 XPF	La facturation est ajustée sur le nombre exact d'enregistrements
• Pour 100 séquences de balises XML	847 XPF	898 XPF	La facturation est ajustée sur le nombre exact de balises



→ 3 - SOLUTIONS INTÉGRÉES DE GESTION (PAIEMENTS/ENCAISSEMENTS, REPORTING, TRÉSORERIE ET COMMUNICATION BANCAIRE)

NetCash

Solution Web multi bancaire de gestion des paiements, reporting, gestion de trésorerie et rapprochement bancaire. Trois formules sont disponibles.

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
Formule Simplicité	À partir de 6 683 XPF par mois	À partir de 7 084 XPF par mois	Gestion des paiements et reporting multi bancaire
Formule Performance	À partir de 12 733 XPF par mois	À partir de 13 497 XPF par mois	Pour plus d'information, contactez votre chargé d'affaires.
Formule Amplitude	Nous consulter		Consulter votre chargé d'affaires
Accompagnement utilisateur / Implémentation (recommandé)	Nous consulter		Deux formules : - À distance - Sur site (forfait journalier)

Des options complémentaires sont disponibles selon vos besoins :

- Rapprochement bancaire ;
- Prévion de trésorerie ;
- Gestion de trésorerie ;
- ERP Connect.

→ 4 - OUTILS DE SÉCURITÉ - POUR SÉCURISER VOS ÉCHANGES DE FICHIERS ET VOTRE BANQUE EN LIGNE

3SKey

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
• USB PRO	10 979 XPF par certificat	11 637 XPF par certificat	Paiement unique

→ 5 - INTERVENTION SUR CONTRATS CASH MANAGEMENT

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
• Mise en place et implémentation d'un contrat	De 23 866 XPF à 238 663 XPF En fonction de la nature de l'implémentation et du type de service souscrit	De 25 298 XPF à 252 983 XPF En fonction de la nature de l'implémentation et du type de service souscrit	Se rapprocher de votre chargé d'affaires
• Modification d'un contrat existant : ajout, changement, suppression d'entités, de mandataires, de comptes ou de services	2 387 XPF par intervention	2 530 XPF par intervention	
• Clôture de contrat	Entre 11 933 XPF et 23 866 XPF	Entre 12 649 XPF et 25 298 XPF	Se référer à l'annexe tarifaire de votre contrat



→ WEB BANKING (CONNEXIS)

Connexis Cash

Offre une gamme de services de gestion globale de flux sur un portail Internet personnalisé et sécurisé (Reportings/Transferts/Échanges de fichiers).

→ 1 - SERVICES BANQUES TIERCES (FORFAIT SWIFT)

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
Abonnement pour instruction MT101 reçue	14 797 XPF par mois	15 685 XPF	
Banques tierces			
<ul style="list-style-type: none"> Réception instruction virement délocalisé de la part d'une banque Tierce 	2 387 XPF par mois	2 530 XPF par mois	Par compte détenu dans une banque tierce
Abonnement pour reporting MT940 émis			
<ul style="list-style-type: none"> Abonnement au service de reporting 	7 673 XPF par mois	8 133 XPF par mois	
<ul style="list-style-type: none"> Pour 100 écritures 	1 372 XPF par mois	1 455 XPF par mois	

Change



Achat et vente de devises

(hors frais de virement "européen" ou "international" émis ou reçu).

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
Commission de change <ul style="list-style-type: none"> Contre-valeur ≤ 8 949 881 XPF Contre-valeur > 8 949 881 XPF <ul style="list-style-type: none"> – 1^{re} tranche de 8 949 881 XPF – Au-delà de la 1^{re} tranche 	<p>0,50 ‰, minimum 2 148 XPF</p> <p>0,50 ‰</p> <p>0,25 ‰</p>	<p>0,53 ‰, minimum 2 277 XPF</p> <p>0,53 ‰</p> <p>0,265 ‰</p>	
Achat / Vente à terme <ul style="list-style-type: none"> Frais d'étude et de mise en place Modification ou prorogation, livraison ou levée par anticipation 	<p>4 415 XPF</p> <p>4 415 XPF</p>	<p>4 680 XPF</p> <p>4 680 XPF</p>	Plus éventuelle commission de change
Avances en devises <ul style="list-style-type: none"> Frais d'étude et de mise en place Modification, prorogation, remboursement par anticipation Taux de l'avance 	<p>5 967 XPF</p> <p>5 967 XPF</p>	<p>6 325 XPF</p> <p>6 325 XPF</p>	<p>Frais perçus à la mise en place</p> <p>Perçu à l'acte</p> <p>Consultez votre chargé d'affaires commerce international</p>

Trade



→ 1 - ENCAISSEMENT DOCUMENTAIRE EXPORT

Encaissements documentaires	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
<ul style="list-style-type: none"> Commission d'ouverture 	<p>0,20% Avec un minimum de perception de 8 831 XPF et un maximum de 168 258 XPF</p>	<p>0,212% Avec un minimum de perception de 9 380 XPF et un maximum de 178 353 XPF</p>	Commission d'ouverture perçue à l'ouverture sur le montant total de la remise
<ul style="list-style-type: none"> Frais d'acceptation 	4 773 XPF	5 060 XPF	Frais perçus à l'événement



→ 2 - ENCAISSEMENT DOCUMENTAIRE IMPORT

Encaissements documentaires	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
• Commission d'ouverture	0,20% Avec un minimum de perception de 8 831 XPF et un maximum de 168 258 XPF	0,212% Avec un minimum de perception de 9 380 XPF et un maximum de 178 353 XPF	Commission d'ouverture perçue à l'ouverture sur le montant total de la remise
• Frais d'acceptation	4 773 XPF	5 060 XPF	Frais perçus à l'événement
• Frais de paiement en XPF sur place (Nouvelle-Calédonie ou Wallis et Futuna)	597 XPF	632 XPF	Frais perçus à l'événement
• Frais de paiement en XPF hors place (Métropole, DROM, Polynésie Française) ou dans une autre devise	2 387 XPF	2 530 XPF	Frais perçus à l'événement

→ 3 - CRÉDIT DOCUMENTAIRE EXPORT

Tarifs standards	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
• Commission de notification d'ouverture	0,10% minimum à 14 916 XPF	0,106% minimum à 15 811 XPF	Commission perçue sur le montant initial du crédit documentaire, y compris en cas de confirmation
• Confirmation de crédit documentaire	<p>Pourcentage variable en fonction du pays.</p> <p>Commission calculée sur le montant initial du crédit documentaire et perçue sur la période, date d'ouverture/date de validité, par mois indivisible.</p> <p>Dans le cas d'un crédit documentaire à usance, une deuxième commission est calculée sur le montant utilisé et perçue au moment du règlement pour la période, date de validité/date de règlement, par mois indivisible.</p>		
• Amendement			
– Hors montant et durée	13 723 XPF	14 547 XPF	Perçu à l'événement
– Sur le montant ou la durée	13 723 XPF + ajustement de la commission de confirmation ou de notification	14 547 XPF + ajustement de la commission de confirmation ou de notification	Perçu à l'événement
• Vérification de documents	0,15% minimum à 17 900 XPF	0,159% minimum à 18 974 XPF	Perçue au règlement sur le montant de l'utilisation
• Documents irréguliers	14 916 XPF par jeu de documents	15 811 XPF par jeu de documents	Déduit du montant au moment du règlement Contacter votre Chargé d'Affaires Commerce International



→ 4 - CRÉDIT DOCUMENTAIRE IMPORT

Tarifs standards	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
• Commission d'ouverture	9 547 XPF	10 119 XPF	Perçu à l'ouverture Contacter votre Chargé d'Affaires Commerce International
• Commission d'engagement	À partir de 1% l'an minimum à partir de 11 337 XPF	À partir de 1,06% l'an minimum à partir de 12 017 XPF	Commission calculée sur le montant en principal du crédit documentaire et perçue sur la période, date d'ouverture/ date de validité, par mois indivisible. Dans le cas d'un crédit documentaire à usance, une deuxième commission est calculée sur le montant utilisé et perçue au moment de l'utilisation pour la période, date de validité/date de règlement, par mois
• Amendement			
- Hors montant et durée	14 320 XPF	15 179 XPF	Perçu à l'événement
- Sur le montant ou la durée	14 320 XPF + ajustement de la commission d'engagement	15 179 XPF + ajustement de la commission d'engagement	Perçu à l'événement
• Vérification de documents	0,13% min. 17 900 XPF	0,1378% min. 18 974 XPF	Perçue au règlement sur le montant de l'utilisation
• Documents irréguliers	15 513 XPF	16 444 XPF	Par jeu de documents et à la charge du bénéficiaire. Déduit du montant au moment du règlement.
• Paiement en XPF sur place (Nouvelle-Calédonie ou Wallis et Futuna)	597 XPF	632 XPF	Perçu à l'événement
• Paiement en XPF hors place (Métropole, DROM, Polynésie Française) ou dans une autre devise	2 387 XPF	2 530 XPF	Perçu à l'événement
Options	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
• Frais de tirage (à la charge du bénéficiaire)	8 353 XPF	8 854 XPF	Frais perçus à l'événement et uniquement lorsque les frais relatifs à l'option UPAS sont à la charge du bénéficiaire. Déduit du montant au moment du règlement
• Frais de tirage (à la charge de l'acheteur)	4 177 XPF	4 427 XPF	Frais perçus à l'événement
• Conditions financières applicables dans le cadre d'une demande de paiement à vue	Pourcentage variable	Pourcentage variable	Renseignez-vous auprès de votre chargé d'affaires



→ 5 - FRAIS DE COMMUNICATION (IMPORT ET EXPORT)

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
• Message Swift	3 103 XPF	3 289 XPF	Par pli envoyé

→ 6 - FRAIS OPTIONNELS DIVERS (IMPORT ET EXPORT)

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
• Modification encaissement documentaire	5 370 XPF	5 692 XPF	Perçu à l'évènement
• Demande de sort ou interventions diverses sur encaissement documentaire	4 893 XPF	5 186 XPF	Perçu à l'évènement
• Levée de consignation bancaire	0,20% min. 15 513 XPF	0,212% min. 16 444 XPF	Perçu au moment du règlement
• Interventions spécifiques (demande de traitement particulier)	8 950 XPF	9 487 XPF	Perçu à l'évènement. Consultez votre chargé d'Affaires commerce International
• Rédaction d'un draft de Lettre de Crédit documentaire	À partir de 16 110 XPF	À partir de 17 076 XPF	Perçu à l'évènement. Consultez votre chargé d'Affaires commerce International
• Pré-vérification de crédit documentaire export	À partir de 14 916 XPF	À partir de 15 811 XPF	Perçu à l'évènement. Consultez votre chargé d'Affaires commerce International
• Transfert de Crédit documentaire export	0,16% min. 27 446 XPF	0,1696% min. 29 093 XPF	Perçu à l'évènement
• Lettre de blocage de Crédit documentaire export	0,125% min. 27 446 XPF	0,1325% min. 29 093 XPF	Perçu à l'évènement
• Garantie pour absence de connaissance	À partir de 1% l'an Min. 15 513 XPF par trimestre	À partir de 1,06% l'an Min. 16 444 XPF par trimestre	Perçu par trimestre indivisible
• Étude de dossier trade			Au cas par cas Renseignez-vous auprès de votre chargé d'affaires
• Commission d'accompagnement trade			
• Commission d'arrangement trade			
• Commission de confirmation ligne trade			
• Demande de traitement en urgence sur opération documentaire	À partir de 29 833 XPF	À partir de 31 623 XPF	Perçu à l'évènement (En sus des autres frais) Contactez votre chargé d'Affaires commerce International



→ 7 - GARANTIES INTERNATIONALES

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
Garanties émises⁽¹⁾			
• Commission d'émission	Taux annuel avec un minimum de 36 993 XPF par an	Taux annuel avec un minimum de 39 212 XPF par an	Commission perçue trimestriellement et d'avance
• Commission vérification de l'appel en paiement	1,55% , min. 22 076 XPF	1,634% , min. 23 401 XPF	À l'acte
• Amendement/Avenant	19 093 XPF	20 239 XPF	À l'acte
• Frais de dossier	À partir de 18 496 XPF	À partir de 19 606 XPF	À l'acte
• Frais de port	2 088 XPF	2 214 XPF	À l'acte
• Courrier rapide	3 699 XPF	3 921 XPF	À l'acte
• Message Swift	3 103 XPF	3 289 XPF	À l'acte
• Fourniture de l'état détaillé des encours de garanties internationales et autres engagements par signature			
– Moins de 10 lignes	5 967 XPF	6 325 XPF	À l'acte en fonction du nombre de lignes d'engagements
– De 10 à 30 lignes	12 530 XPF	13 282 XPF	
– De 31 à 150 lignes	18 496 XPF	19 606 XPF	
– Plus de 150 lignes	30 430 XPF	32 255 XPF	
• Frais d'étude et de structure	Au cas par cas	Au cas par cas	
• Lettre de notoriété	À partir de 19 093 XPF	À partir de 20 239 XPF	
• Demande sans suite	30 430 XPF	32 255 XPF	Au classement du dossier
Garanties reçues			
• Garanties ou SBLC reçue de l'étranger pour notification			Authentification, sans engagement de notre part
– Commission de notification	1% jusqu'à 190 930 788 XPF et 0,5% sur la fraction supérieure min. 18 496 XPF	1,06% jusqu'à 202 386 635 XPF et 0,53% sur la fraction supérieure min. 19 606 XPF	À l'acte
– Frais de dossier	À partir de 18 496 XPF	À partir de 19 606 XPF	À l'acte
– Frais de modification	18 496 XPF	19 606 XPF	À l'acte
• Frais d'étude et de structure	Au cas par cas	Au cas par cas	

(1) Les commissions et frais sont à la charge du donneur d'ordre sauf instructions contraires dans la garantie ou la SBLC. Votre chargé d'affaires est à votre disposition pour vous renseigner au préalable sur d'éventuels coûts supplémentaires et examiner avec vous l'opportunité d'une émission locale au travers du réseau BNP Paribas ou de l'un de nos correspondants privilégiés.

Épargne bancaire



	Rémunération client	Commentaires
Dépôt à terme <ul style="list-style-type: none"> DAT Potentiels Marché (de 1 à 24 mois) DAT en devises (de 1 à 12 mois) 	Variable selon les conditions de marché	

OPC



• OPC gérés par d'autres établissements que BNP Paribas :

	Centre d'affaires	
	HT	TTC
Droits d'entrée OPC gérés par d'autres établissements que BNP Paribas	En fonction de l'établissement – Droits d'entrée max du DICI	
Commission complémentaire sur souscription d'OPC gérés par d'autres établissements que BNP Paribas ou Partenaires, par ordre, s'ajoutant aux frais dont le taux maximum est précisé dans le prospectus ou le DICI de l'OPC.	11 258 XPF	11 933 XPF

Droits de garde

Pour les valeurs du Groupe BNP Paribas et les actions de sociétés privatisées acquises durant l'offre de titres et ouvrant droit à attribution gratuite, [dont SICAV, FCP, obligations](#).

GRATUIT

Autres valeurs	HT	TTC
<ul style="list-style-type: none"> Commission proportionnelle déterminée sur la valeur des seules lignes facturables applicable par tranche de montant de portefeuille 	Jusqu'à 5 966 587 XPF : 0,25% De plus de 5 966 587 XPF à 17 899 761 XPF : 0,20% Au-delà de 17 899 761 XPF : 0,10%	Jusqu'à 5 966 587 XPF : 0,27% De plus de 5 966 587 XPF à 17 899 761 XPF : 0,21% Au-delà de 17 899 761 XPF : 0,11%
<ul style="list-style-type: none"> Droit fixe par ligne de portefeuille 	Par ligne au porteur : 597 XPF Par ligne en nominatif ou en dépôt à l'étranger : 1 432 XPF	Par ligne au porteur : 634 XPF Par ligne en nominatif ou en dépôt à l'étranger : 1 518 XPF

Autres services

	Commissions HT	Commissions TTC	Observations
Location de coffre-fort <ul style="list-style-type: none"> À partir de 	12 927 XPF par an	13 703 XPF par an	Frais variables selon la taille et/ou la valeur du contenu du compartiment
Services liés aux opérations de paiement			
<ul style="list-style-type: none"> Envoi de chéquier par voie postale 	334 XPF	354 XPF	Plus frais de recommandé et d'affranchissement
Services liés à la fourniture de renseignements			
<ul style="list-style-type: none"> Fourniture de renseignements destinés au contrôle annuel des sociétés par les commissaires aux comptes 	16 706 XPF	17 709 XPF	
Délivrance d'attestations			
<ul style="list-style-type: none"> Solde, virement, RIB, clôture de compte secondaire, lettre de dépassement exceptionnel Autres attestations 	4 177 XPF	4 427 XPF	Merci de contacter votre chargé d'affaires
Services liés à la recherche de documents ou d'informations			
<ul style="list-style-type: none"> Recherche de document ou information < 1 an 	1 897 XPF	2 011 XPF	Recherche unitaire d'un document ou d'une information
<ul style="list-style-type: none"> Recherche de document ou information > 1 an 	4 045 XPF	4 288 XPF	Recherche unitaire d'un document ou d'une information
<ul style="list-style-type: none"> Recherche d'adresse et réexpédition de courrier 	2 148 XPF	2 277 XPF	
<ul style="list-style-type: none"> Retour de courrier non délivré 	1 790 XPF	1 897 XPF	Facturation par courrier sur la base des retours postaux opérés par l'OPT, avec perception mensuelle des frais

**Pour toute information, BNP Paribas
Nouvelle Calédonie est à votre disposition :**



Votre chargé d'affaires



Le site
mabanquenouvellecaledonie.bnpparibas*

*Coût de connexion selon votre opérateur.

NOUVELLE CALÉDONIE

BNP Paribas Nouvelle Calédonie – SA au capital de 3.341.288.782 XPF – Siège social : 37, avenue Henri Lafleur, 98 880 Nouméa – Immatriculée sous le n° B 067066 Nouméa. STUDIO BCEF – PV33921 – 04/2024. Ce document est imprimé sur du papier certifié. N° ADEME : FR200182_01XHW.



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**